



## Treizième mois journaliste

-----  
Par Fabien64

Bonjour,  
Je voudrais savoir si je pouvais demander le treizième mois dans ma situation que voici:  
CDI 35h  
Convention collective Radiodiffusion 3285  
Contrat Reporter - rédacteur ? présentateur

Il me semble qu'en tant que journaliste, je suis de fait lié à la convention des journalistes, mais je ne trouve rien de clair sur le sujet...Existe-t-il une annexe peut-être?  
Merci pour vos réponses :)

-----  
Par morobar

Bonjour,  
Je lis annexe 1:

==

Les rémunérations des journalistes professionnels sont majorées du 13e mois, comme institué à l'article 25 de la CCN des journalistes (n° 3136), et des primes d'ancienneté comme instituées à l'article 23 de la même CCN.

==